



Communication municipale n° 581 / 2014

Séance du Conseil communal du 23 juin 2014

Hôtel-restaurant « Le Rivage »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction

Lors de sa séance du 7 mai 2012, le Conseil avait autorisé la Municipalité à accorder un prêt de CHF 500'000.- sous forme de compte courant à la Société d'exploitation du Rivage S.A. pour faire face à ses besoins de trésorerie. Il a demandé à cette occasion à la Municipalité de le renseigner régulièrement sur l'évolution de l'établissement.

Dans sa communication municipale n° 568 / 2012 (séance du Conseil du 5 novembre 2012), cette dernière avait informé votre assemblée sur les mesures d'assainissement prises et la situation financière de la société.

Il en a été de même, par le biais de la communication municipale n° 574 / 2013 (séance du Conseil du 7 décembre 2013) faisant état des premiers résultats suite au changement de Direction de l'Hôtel Le Rivage.

La Municipalité rappelle également que Messieurs les Présidents du Conseil, des commissions de gestion et des finances ont été invités à participer aux Assemblées générales ordinaires de la Société d'exploitation du Rivage SA et ont ainsi pu prendre connaissance des rapports de gestion et des chiffres des années 2012-2013.

Conseil d'administration

La Municipalité a pris acte, avec regret, du retrait de M. Christian Marich qui occupait le poste d'administrateur depuis la création de la société en 1999.

Elle a décidé de le remplacer par M. Jacques Pernet, qui a repris le flambeau dès le début de l'année 2014, et dont la nomination a été formellement entérinée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 avril 2014.

Pour mémoire, M. Pernet accompagne la Société d'exploitation du Rivage S.A. comme conseiller depuis l'été 2012 et possède les meilleures qualités professionnelles pour assumer son mandat d'administrateur.

Direction

Depuis plus d'une année, M. Blaise Baetscher a repris en main avec dynamisme et compétence la direction de l'établissement.

Il applique avec rigueur les mesures d'économie préconisées par le conseil d'administration dans la gestion du personnel et des vacances ainsi que pour les dépenses courantes.

En assurant une meilleure visibilité de l'Hôtel Le Rivage sur Internet et les différents sites de réservations hôteliers, M. Baetscher est en train de remonter le chiffre d'affaires de l'hébergement.

L'engagement de personnel motivé, l'amélioration du service ainsi que la qualité et la variété des mets proposés par le restaurant amènent déjà une augmentation réjouissante du chiffre d'affaire de ce secteur.

Cette tendance devrait se maintenir avec l'arrivée des beaux jours et l'ouverture de la terrasse et du lounge.

Aspects financiers

L'exercice 2013 s'est soldé, par une perte comptable de CHF 192'702.- après amortissement de CHF 102'239.- (2012 = CHF 285'304.-) étant précisé que l'année 2013 doit être considérée comme une année de transition devant permettre au Directeur d'asseoir les bases du développement futur.

Pour 2014, les premiers chiffres démontrent une amélioration sensible de la situation que l'on peut résumer de la façon suivante, en termes de chiffre d'affaire :

Chiffre d'affaire annuel au 20 juin 2014 (hors T.V.A.)							
	Exercice 2014				Exercice 2013		
	CA	Budget	Ecart	%	CA	Ecart	%
Logement	552'493	509'577	42'616	8.42%	481'658	70'835	14.71%
Restauration	565'995	528'307	37'687	7.13%	417'688	148'306	35.51%
Total	1'118'488	1'037'884	80'604	7.77%	899'346	219'141	24.37%

Conclusions

Les mesures prises dès 2012 avec l'appui du Conseil continuent à déployer un effet positif sur l'évolution du chiffre d'affaires.

La Municipalité est confiante dans la reprise amorcée par le Conseil d'administration de la Société d'exploitation du Rivage S.A. et son Directeur et leurs souhaitent plein succès dans la réalisation de ces objectifs.

LA MUNICIPALITÉ

Lutry, le 23 juin 2014